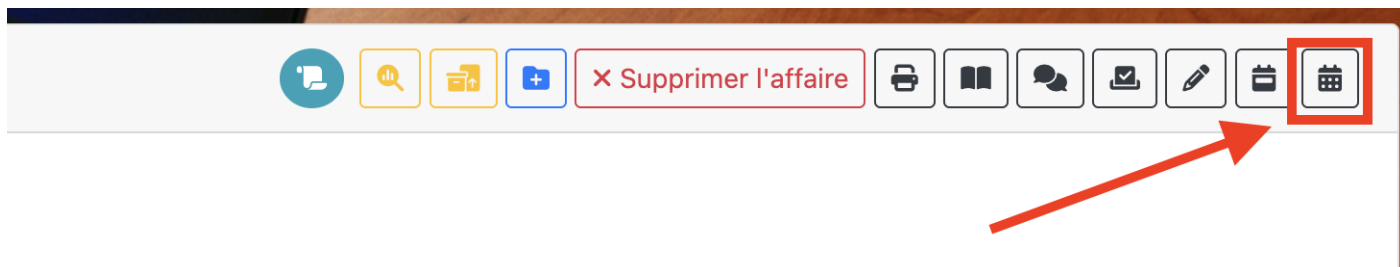


# ?? Archivage de chantiers

Pour archiver un chantier il suffit de renseigner sa date de PV de réception depuis le tableau de bord via :



## ? Vérification des conditions d'archivage

En cliquant sur cette icône, vous êtes redirigé vers une page récapitulant **les différentes conditions nécessaires à l'archivage.**

Pour chaque condition :

- Vous pouvez voir si elle est **validée** ou non
- Le cas échéant, le système indique **ce qu'il manque** pour pouvoir archiver le chantier

Procès Verbal de réception de chantier 260712-98A ✔ Forcer l'archivage

Conditions de fermeture :

- ✘ Le montant facturé ne correspond pas au montant de l'affaire
- ✔ Il n'y a aucune fiche d'écart en cours
- ✔ Aucune facture fournisseur n'est en litige
- ✔ Toutes les commandes des fournisseurs sont validées
- ✔ Toutes les factures de vente sont réglées

⚠ Des conditions ne sont pas encore remplies. Vous pouvez enregistrer le PV mais l'archivage ne sera pas déclenché automatiquement.

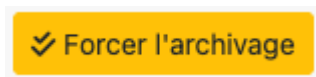
P.V. de réception :   
Numéro du PV

Date :   
Date du PV

[Enregistrer](#)

[← Retour au tableau de bord](#)

On peut également forcer l'archivage depuis le bouton "Forcer l'archivage" :



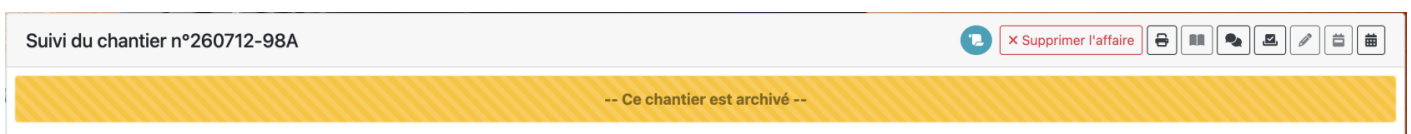
## Attention !

**Forcer l'archivage n'est pas une action anodine ! D'importantes modifications seront apportées à l'affaire afin de lui faire passer les conditions bloquantes.**

**Il est important de comprendre que tout forçage est une action définitive et irrémédiable.**

## ? Chantier archivé

Une fois l'action effectuée, l'affaire apparaît comme **archivée** dans l'application.



On peut alors la désarchiver depuis cette même page.

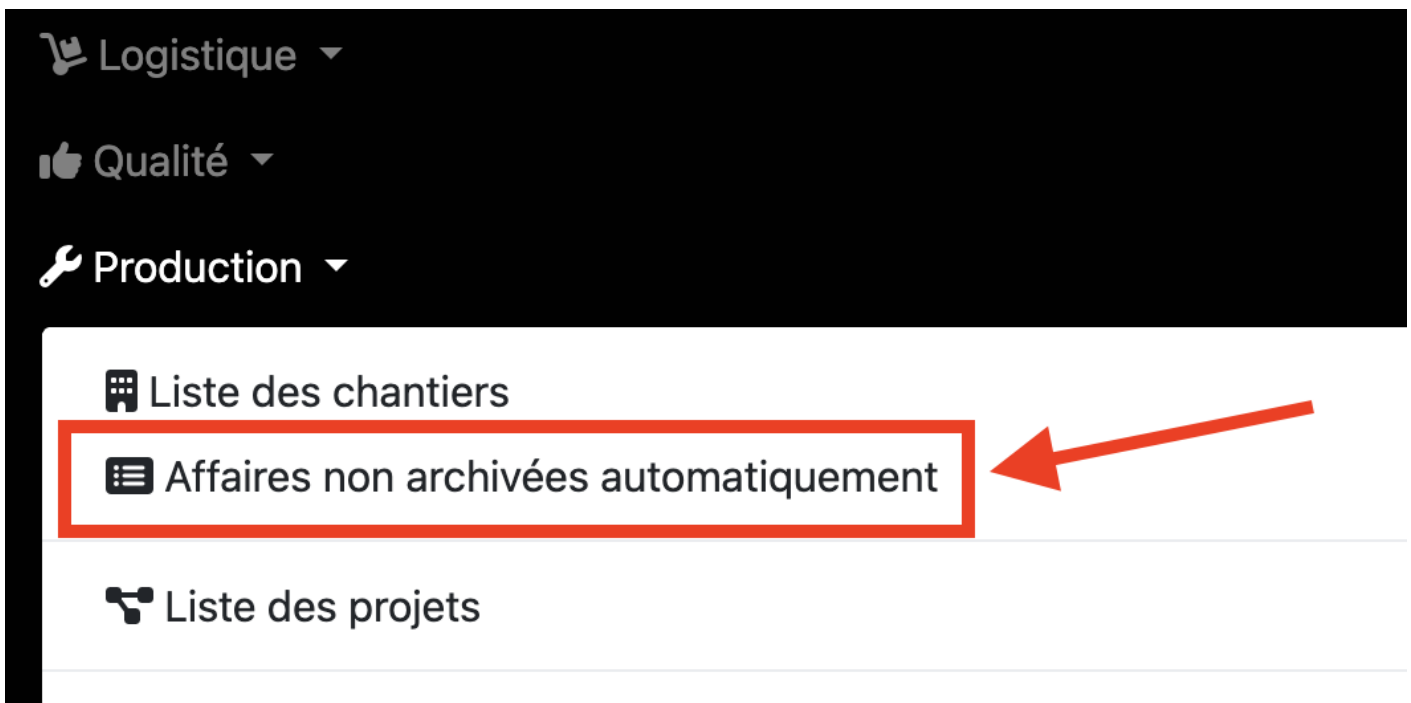
Pour voir comment voir et gérer les conditions d'archivage :

[⚙️ Les conditions d'archivage](#)

## ? Les affaires ne remplissant pas les conditions d'archivage

Pour accéder à la liste des affaires bloquées par au moins une condition, rendez-vous dans :

**Menu principal → Production → Affaires non archivées automatiquement**

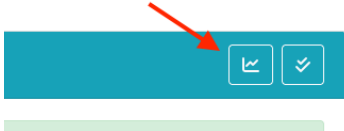


## ? Liste des affaires concernées

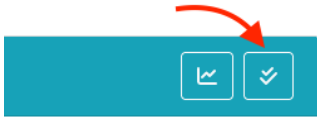
En fonction des conditions d'archivage activées, cette page affiche **toutes les affaires qui ne respectent pas au moins une condition.**

Vous pouvez :

- **Rechercher** une affaire précise
- **Visualiser les conditions validées ou bloquantes**
- **→ Accéder directement à l'affaire** via le bouton dédié



- ⚠ **Forcer l'archivage** d'une affaire grâce au bouton correspondant



Conditions d'archivage - 1147 affaires (Page 1/46)

Rechercher une affaire par nom...

260016MMA-19A Ceci est un test 4/5 conditions remplies ↶ ↷

- ✓ Le montant facturé doit correspondre au montant de l'affaire
- ✓ Il ne doit pas y avoir de fiches d'écart en cours
- ✓ Aucune facture fournisseur ne doit être en litige
- ✗ Toutes les commandes fournisseur doivent être validées
- ✓ Toutes les factures doivent être réglées

## ?? Forcer l'archivage

Le forçage de l'archivage permet de **résoudre automatiquement les conditions bloquantes** avant l'archivage.

Par exemple :

- Validation des commandes fournisseurs en attente
- Finalisation des éléments requis par les conditions actives

Une fois ces actions effectuées, l'affaire est **archivée automatiquement**.



**Succès !**

Affaire archivée avec succès.



Révision #7

Créé 2026-02-02 15:10:01 UTC par Anton RIVIERE

Mis à jour 2026-03-24 13:25:44 UTC par Anton RIVIERE